Port Blanc . Penvénan . Buguélès

Penvénan Naturellement...

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Penvénan

n° 3 nouvelle série | FÉVRIER 2009

Edito

A travers les médias, nous rentrons dans des jours difficiles selon les économistes. Pour ma part, j'ai pris la décision de relever la tête et d'aller de l'avant. Avant tout, voilà les vœux que je vous souhaite pour cette année 2009 : une excellente santé morale et physique à vous-même, vos familles et amis. Je vous rappelle notre devise : "Vivre à Penvénan Naturellement" voilà la feuille de route que je m'impose ainsi qu'au Conseil Municipal. Notre mission, vous écouter et vous servir au mieux. Je n'en doute pas un instant, malgré les difficultés annoncées, je nous prédis une excellente année.

Michel Deniau, le maire

Pennad-stur

Dre ar pezh a vez klevet gand tud an arc'hant, omp da vont e-barzh deweziou stard. Ewidon me, m'eus decidet derc'hel ma benn sonn, ha derc'hel mont war-raog ! Da gentañ toud, me a souet deac'h, d'ho vamilh ha d'ho c'hamaraded : ur bloawezh mad, gand yec'hed korf ha spered, ewid derc'hel da "Bewañ eürus e Perwenan... eveljust". An holl c'huzulerien a raïo o gwellañ da selaou ha da servij ahanoc'h, ewid lakaad ar bloawezh da bezañ mad, forzh pegen stard eo sañset dehi bezañ !

Michel Deniau, An Aotro Maër

Interview Pennad-kaoz

Éric DUBOIS
directeur du Foyer Logements

Nos anciens sont notre mémoire et jouent un grand rôle dans le paysage de la commune.
Depuis combien de temps dirigez-vous le Foyer Logements « les Korrigans » et combien avez-vous de résidents ?
Celui-ci a ouvert ses portes en 1987 avec une capacité d'accueil de 42 personnes dont un couple et un logement temporaire. J'en assume la direction depuis septembre 2003.

L'établissement va changer de statut. Quelles vont être les modifications ? En quoi va consister le nouveau fonctionnement de l'établissement ainsi que votre implication dans le projet ?
Le Foyer Logements est devenu un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) depuis le 1er Septembre 2007. Ce changement de statut, outre l'aspect social, avec le recrutement réalisé ces derniers mois de personnel soignant, nécessite la mise aux normes de l'établissement (sécurité incendie, accessibilité). En collaboration avec notre bailleur, Côtes d'Armor Habitat, nous avons souhaité, en parallèle de la réhabilitation de l'existant, augmenter notre capacité d'accueil afin de faire face à la demande actuelle et future.

Quel public et combien de personnes seront accueillis dans cette nouvelle structure ?
Le projet qui verra le jour comportera la création de 25 places d'hébergements supplémentaires, dont 3 temporaires, la création d'une nouvelle cuisine centrale et de nouveaux lieux communs afin de mieux accueillir nos résidents. Les 25 places créées seront destinées à un public de personnes âgées autonomes. Ainsi le foyer restera un lieu de vie où cohabiteront personnes dépendantes ou non que nous garderons auprès de nous le plus longtemps possible.

Y aura-t-il de nouveaux personnels et de nouveaux emplois ? Quelles seront les compétences requises ?
Il y aura bien sûr besoin de personnes supplémentaires pour le service et l'entretien de ces logements. La partie EHPAD devra sans doute aussi s'étoffer en personnel soignant. Je pense que cet agrandissement permettra d'embaucher entre 2 et 4 personnes. Les profils que nous recherchons sont des professionnels connaissant le milieu gérontologique et sensibles aux personnes âgées. Un bon accompagnement ne peut se faire qu'avec des encadrants dévoués, patients et souriants.

Avec un début de travaux annoncé pour cette année, comment envisagez-vous la période de cohabitation entre les résidents et l'important chantier qui va s'ouvrir ?
L'avantage de ce projet est qu'il sera réalisé en deux tranches : en

...SUITE EN PAGE 2...

Sommaire
Taolenn

Tout savoir	p 2/3
Le coin des jeunes	p 3
La vie des associations	p 4
Calendrier des fêtes	p 4
Pour se faciliter la vie	p 5
Nature	p 6
A l'honneur	p 6
On en parle	p 6
Tout voir	p 7
Dans le rétro	p 7/8
Etat civil	p 8

Guillaume Gelgon maire honoraire nous a quitté.
Voir page 3

Photo aimablement prêtée par la famille

...SUITE DE LA PAGE 1...

premier l'agrandissement, ensuite la réhabilitation de l'existant. Ainsi, les résidents pour lesquels le logement sera rénové seront relogés provisoirement dans les locaux neufs, ce qui facilitera l'organisation des travaux et réduira le temps de nuisances.

La tranquillité et la sécurité seront vos préoccupations majeures, quels moyens aurez-vous pour les optimiser et rendre cette période la plus agréable possible ?

Pour ce qui est de la sécurité, je serai extrêmement exigeant avec les entrepreneurs qui interviendront, le cahier des charges prendra en compte la spécificité de notre établissement. Des réunions de chantier hebdomadaires permettront de rectifier et d'anticiper régulièrement les problèmes susceptibles d'être rencontrés. De plus, des rencontres régulières avec les résidents et les familles seront organisées afin de récolter l'avis de tous.

Vous savez, le Foyer est un lieu de vie et les projets en font partie. Je pense que nos résidents vivront ces changements de la meilleure manière qui soit et seront heureux d'être acteurs de cette transformation. Certains sont nés avant la première guerre alors, des changements, ils en ont déjà connus. Comme me disait un collègue directeur à propos des travaux : "c'est une super animation".

Dommage que tous ces aménagements ne puissent se faire avec une baguette magique… Diplomatie et persuasion vont vous être nécessaires !

Le début des travaux est prévu pour septembre 2009.

LES INFOS PRATIQUES MAIRIE

Accueil
Tél : 02.96.92.67.59
Fax : 02.96.92.74.64
• Ouverture du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
• Le samedi de 8h30 à 12h
• Fermeture le jeudi après-midi

Permanences des Élus En mairie
• **Michel Deniau** Maire
Le jeudi de 10h à 12h
• **Monique Garel**
Commerce et artisanat
Le lundi de 10h à 12h
• **Pierre Simon**
Urbanisme
Le mercredi de 10h à 12h
• **Martine Kerempichon**
Communication, tourisme, développement durable
Le mardi de 10h à 12h
• **Micheline le Cozannet**
Affaires sociales
Les lundi mardi et jeudi de 9h à 11h30
• **Thierry Hamon**
Affaires scolaires
Le vendredi sur rendez-vous pris à l'accueil

Au CCAS
• **Anne-Marie Ollivier**
Aménagement de l'espace, logement social
Le vendredi de 10h à 12h

E-mail
mairie@ville-penvenan.fr
Portail d'accueil internet
www.ville-penvenan.fr

Service des travaux
Permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles
Bibliothèque
02.96.92.65.92
Capitainerie
02.96.92.89.11
C.C.A.S.
02.96.92.77.68
Centre de vacances
02.96.92.69.56
www.centrevacances.fr.st
Centre nautique
02.96.92.64.96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce
09.77.85.39.08
Ecole publique
02.96.92.65.18

Garderie
02.96.92.66.77
Ecole du Sacré-Cœur
02.96.92.72.11
Foyer logement
02.96.92.72.14
Halle des sports
02.96.92.62.50
Salle des fêtes
02.96.92.72.10
Office de Tourisme
Côte des Ajoncs, Penvénan
02.96.92.81.09
www.tregor-cotesdajoncs-tourisme.com
CC3R
Communauté de Communes des Trois Rivières
Tél : 02.96.92.33.46
www.cc3r.com

NUMEROS D'URGENCE
Médecins de garde et Pharmaciens : Appeler le 15
Police : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Appel depuis un portable : 112
Sauvetage en Mer : 02.98.89.31.31

La Municipalité est heureuse de vous annoncer que **Thierry Hamon** adjoint aux affaires scolaires, culturelles et sportives a été promu **Chevalier des Palmes Académiques** par un décret ministériel du 8 octobre 2008 pour services rendus à l'Université (Direction Antenne de la Faculté de Droit de Saint-Brieuc) et décoré le 1er décembre. Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire.

Tout savoir
Goût pep tra

C'ÉTAIT BEAU
MA VILLE LA NUIT !

Les illuminations de Noël sont, par leurs nombres et leurs caractéristiques, très gourmandes en énergie. Notre commune a fait le choix de s'équiper de matériel permettant la réduction de la consommation électrique et d'améliorer la qualité et le rendu des décorations.

De type LED, remplaçant avantageusement les guirlandes à ampoules incandescentes, nos nouvelles illuminations mettent en valeur les rues et les façades pour une durée de vie supérieure (100000h contre 1000h pour une ampoule classique) et pour un moindre coût en énergie (10 fois moins).

D'autres économies ont été réalisées avec le remplacement des spots du rdc de la bibliothèque (durée de vie limitée, éclairage peu adapté à l'endroit et surconsommation d'énergie) par des blocs lumineux encastrés munis de ballast électronique permettant une économie d'énergie de l'ordre de 30% et d'une durée de vie également supérieure à 30%.

Bravo à nos services techniques pour toutes ces installations qui font briller Penvénan de mille feux !

DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Guillaume Gelgon 1929 / 2009
Une vie bien remplie au service de la commune avec de nombreuses réalisations et un bilan plus que positif qui a fait progresser Penvénan.
Il restera gravé dans la mémoire des Penvénannais.

Extraits de l'éloge funèbre prononcé par Monsieur Guy Raoult lors des funérailles de

Mr Guillaume Gelgon, Maire de 1983 à 1995 et Maire Honoraire.

"C'est avec une très forte émotion que je réponds à ton souhait et aux vœux de tes enfants pour te dire un dernier adieu.
Tu arrivas par hasard à Penvénan, un dimanche, venant de Pleubian ton pays natal et tu fis la connaissance de Simone Subil. De ce mariage naquirent 2 enfants.
A l'âge de 44 ans, tu fus victime d'un infarctus sévère qui te clouera au repos forcé pendant de longues semaines mais ton tempérament volontaire ne s'accommodait pas de cette situation, tu repris tes activités et tu t'investis dans la vie municipale d'abord comme conseiller, puis adjoint.
Mais tu voulais davantage, et en 1983, tu accédais à la magistrature suprême de la commune. Elle devint ta seconde famille. Tu ne concevais pas qu'elle ne soit pas la commune phare du Trégor, disputant même à Tréguier sa suprématie cantonale. Soucieux de développer Penvénan au maximum, dans des visions souvent futuristes, tu te lançais dans des investissements fonciers importants mais combien utiles voire indispensables et que nous apprécions tous encore aujourd'hui. Toutes ces réalisations justifient, oh combien, ta promotion au rang de Maire Honoraire montrant la reconnaissance de l'Administration et de tes pairs….
Le 19 mai 1989, ce fût le drame. Simone, ton épouse, décède de façon aussi brutale qu'imprévue te laissant dans un désarroi total. Mais dans l'adversité une fois encore tu fis face, trouvant dans la gestion de la commune des raisons d'exister et la mairie devint, pour un temps, ton refuge.
En 1995 il te fallait abandonner les rêves que tu nourrissais encore pour le bien de Penvénan.
Ta compagne Marie, tes enfants, tes petits enfants, surent te recréer un havre de paix où, pendant ces dernières années, tu as coulé des jours apaisés et où tes amis te retrouvaient avec joie…
Hélas, la maladie a fini par vaincre ton ardeur de vivre et ta volonté de faire face toujours et toujours.
Aujourd'hui tu nous as quitté, mais je suis sûr que dans le cœur de tous ceux qui t'ont vraiment connu tu resteras un grand Penvénannais…"

Le coin des jeunes
Korn ar re youank

"JE T'ÉCRIS, TU M'ÉCRIS"

A L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, SE VIVENT DES LIAISONS HEUREUSES ENTRE :

Les CM2 et les élèves de Castlecomer.
Le vendredi 28 novembre, grâce à la contribution des deux comités de jumelage, les enfants de l'école du Sacré-Cœur ont pu recevoir, dans leur établissement, deux enseignantes irlandaises de Castlecomer.
Les élèves anglophones de la classe de CM2 entretiennent depuis trois années une correspondance active avec la 4th and 5th class de l'école des filles (Convent Presentation National school).
Cette visite, tant appréciée, a permis de concrétiser les liens solides et réguliers que les deux écoles entretiennent entre elles.
Les élèves de la classe de CM2 ont pu interroger les deux enseignantes, Margaret et Marie, sur le système scolaire irlandais et ainsi comparer le rythme de vie d'une écolière de Castlecomer avec le leur. Difficile d'opter pour l'un ou l'autre… En Irlande, une journée d'école se termine à 14H45 et les élèves ont classe chaque jour de la semaine. Il n'y a pas de cantine, les enfants doivent se munir chaque midi, d'un pique-nique équilibré qu'ils prendront sur un temps de 30 minutes accordé pour la pause déjeuner.
Après un échange de courriers et de cadeaux, c'est avec beaucoup de regret, et d'émotion, que la classe de CM2 a dû se résigner à quitter ses deux charmantes hôtes.

Les élèves des classes bilingues et les collégiens s'unissent pour chanter en chœur.
L'an dernier, les élèves du cycle 3 bilingue de Penvénan ont rejoint leurs camarades de Plestin, Lannion, Cavan et les collégiens bilingues de Lannion dans une chorale de 150 élèves.
Le projet ayant enthousiasmé tous les participants, les enseignants ont décidé de le reconduire cette année. Avec l'école de Trégastel, environ 160 élèves de six établissements se retrouvent ensemble, encadrés par leurs maîtres, les professeurs de musique du collège, Philippe Falusi, conseiller pédagogique en éducation musicale et Jean-Dominique Robin, conseiller pédagogique en langue et culture bretonnes. Le percussionniste Hopi Hopkins accompagne aussi les jeunes chanteurs.
Trois répétitions ont déjà eu lieu. Elles se sont poursuivies par des cours de langue bretonne : mathématiques, éducation physique et histoire, dispensés par les professeurs bretonnants du collège aux élèves de cycle 3.
Cette chorale se produira le 24 mars à l'espace Glenmor à Carhaix devant les écoles du centre-Bretagne, ainsi qu'à la journée portes ouvertes du collège Le Goffic en avril. Un concert en soirée pour les parents est également en préparation.

Tv-Trégor met à votre disposition la vidéo d'une répétition sur internet à l'adresse suivante: http://www.tv-tregor.com, rubrique culture et patrimoine, une répétition pour le Kan ar bobl.

LES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE PENVÉNAN

Créée en 1980, avec ses premiers statuts en 1983, l'association des pêcheurs plaisanciers de Port-Blanc avait resserré ses liens de solidarité entre amicalistes en 1986 en s'unissant avec les plaisanciers de Buguélès.
L'A.P.P, avec plus de 200 membres, édite 2 fois par an un journal "l'épissure".
Pour les joindre et rentrer en contact : www.amicaleplaisancierspenvenan.fr
Les temps forts de la saison resteront les sorties pêche, au Port-Blanc et à Buguélès en période estivale, un pique-nique jumelé depuis l'année dernière avec l'assemblée générale, et la sortie annuelle en septembre (en 2008 la "cité de la voile" à Lorient) après une participation au forum des associations.

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'ACP

L'Athlétic-Club, fort de ses dix sections sportives et de ses 650 adhérents, a tenu son assemblée générale au centre nautique de Port-Blanc. Philippe Couëtoux, Marie-Christine Lafaye et Huguette Broudic sont reconduits dans leur fonction respective : trésorier, secrétaire et secrétaire adjointe. Marie-Josée Le Bras, responsable de la randonnée pédestre "les abeilles" est élue présidente. L'ex-président, Philippe Jaquet, responsable de l'aïkido, devient vice-président.

L'ÉCOLE D'ATHLÉTISME EN COMPÉTITION

C'était le premier rendez-vous de la saison à Brézillet pour 11 petits athlètes.
Certains avaient même préféré bouder le rendez vous avec le père Noël pour aller en découdre avec les autres champions du département, 6 déjà avertis et 5 nouveaux qui goûtaient pour la première fois à la compétition.
Au programme : sauts, lancers et courses. Nos jeunes sportifs se sont bien défendus et peuvent envisager une saison prometteuse.

CALENDRIER DES FÊTES

FÉVRIER

Samedi 21 : loto, FNACA, salle des fêtes
Samedi 28 : repas dansant, amicale des employés communaux, salle des fêtes

MARS

Du 28 fév. au 8 : expo peinture, Claude Bonnet, Centre A. Le Braz
Samedi 7 : danses de société, Trégor Danses, salle des fêtes
Samedi 14 : St Patrick, comité de jumelage, centre de vacances
Loto, école du Sacré-Cœur, salle des fêtes
jeudi 19, commémoration, ANACR/FNACA/UFAC, place de l'église
samedi 28, goûter déguisé, CAPTEP et bibliothèque, centre A. Le Braz

AVRIL

Du 30 mars au 11 avril : expo. "tente bleue", bibliothèque, Centre A. Le Braz
Samedi 4, fest noz amicale laïque, salle des fêtes
Dimanche 12, tournoi de foot, JAP, stade
du 12 au 19, expo "Les eaux de Bretagne", CAPTEP, Centre A. Le Braz
Lundi 20 avril, Quasimodo, comité des fêtes, stade
Mardi 21 avril, festival des petits riens, bibliothèque, Centre A. Le Braz
Du 24 au 29, expo photos, Henry Claude, Centre A. Le Braz
Samedi 25, loto, amicale laïque, salle des fêtes
Dimanche 26, journée souvenir des déportés, ANACR/UFAC/FNACA, place de l'église

LA RANDO C'EST PLUS SYMPA EN GROUPE

Les "abeilles" randonnent les lundis et jeudis pour 10 km environ dans un arc de cercle allant de Paimpol, Runan, Trébeurden. Les départs ont lieu à 13h 30 précises sur le parking derrière la mairie de Penvénan.
Dans l'année, deux journées pique-nique sont organisées avec le matin visites de jardins, musées, expositions et l'après-midi une randonnée.
Un voyage de quatre jours dans le Cotentin, avec traversée à pied de la baie du Mont Saint-Michel, visite des marais du Bessin et autres découvertes aura lieu la dernière semaine de mai. L'ambiance chaleureuse et le transport en car nous permettent une bonne détente.

Contact : Marie-José 09 64 29 92 58 lesabeilles22beesgb@yahoo.fr
regardez notre blog : lesabeilles-rando.over-blog.net

Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

SERVICES

Vous avez des tâches à effectuer, dans votre maison, dans votre jardin, des gros nettoyages, de la manutention, du repassage, des courses, du petit bricolage, de la garde d'enfants, de la tapisserie… etc…Pensez à utiliser les services de :

TI SERVICE TREGOR INSERTION.`

Utiliser leurs services c'est, pour vous, la possibilité de régler vos factures par chèque, en espèces ou par Cesu pré-financés ; de bénéficier, dans le cadre des services à la personne, d'une déduction de l'équivalent de la moitié de vos factures du montant de vos impôts.

Pour les joindre :
Trégor Insertion
Tél : 02 96 92 96 90
Tregor.insertion@wanadoo.fr

UN RÉFLEXE EN PLUS
c'est un risque en moins !

Le monoxyde de carbone est responsable de nombreuses intoxications dont certaines mortelles.

Soyons vigilants !

Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel : chaudière, chauffe-eau, chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles ainsi que conduits d'aération.
Aérez votre logement et ne bouchez jamais les entrées d'air.
Faites effectuer un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
Evitez d'utiliser des chauffages d'appoint en continu, ils doivent être utilisés pendant de courtes périodes dans des pièces ventilées.

Recommandations

SMICTOM

TRAITEMENT DES DECHETS

Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :

du LUNDI au SAMEDI de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.
Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h
Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguélès
Jeudi : les écarts et commerçants

Contact :
le smictom : 02.96.92.90.60

ECOWATT
POUR PASSER L'HIVER

La Bretagne produit 7% de l'électricité qu'elle consomme. Le RTE (réseau de transport d'électricité) a lancé en novembre l'opération "écoWatt" en Bretagne en partenariat avec le Conseil Régional et l'Etat. Objectif : minimiser le risque de saturation du réseau pendant l'hiver, éviter une panne de courant et compter sur d'autres régions pour assurer nos besoins. Les abonnés qui le souhaitent peuvent être informés des périodes de pointe de consommation et recevoir des conseils pour adapter leur comportement en ayant "le bon geste énergie". Consulter le site internet www.ouest-ecowatt.com, la mobilisation "citoyenne" d'un foyer breton sur dix permettrait de réduire la consommation de 2,5%. Il n'y a pas de petites économies !

Vous y serez

Eno e vefet

A NE PAS MANQUER

Mardi 21 avril

la bibliothèque de Penvénan reçoit le festival des petits riens.

Ce temps fort, composé de trois spectacles courts interprétés par Maréva Carassou et Philippe Ollivier, aura lieu à la bibliothèque et à la salle d'exposition du centre Anatole Le Braz.

C'est parti !

Bec'h dezhi

Un premier marché de Noël haut en couleurs.

Les 3 000 visiteurs ont pu apprécier la diversité des stands avec les 56 exposants présents. Dehors, le père Noël, distribuant des friandises sur son side-car ou dans sa calèche faisait la joie des enfants.

Une animation qui sera sans aucun doute renouvelée l'an prochain.

Nature / Santé
Natur

OISEAUX DU CIEL

Dès les premiers grands froids, les oiseaux de nos jardins ont du mal à trouver leur nourriture (insectes, vers de terre, baies sauvages). Leur survie dépend alors uniquement de la bonne volonté des humains. Vous pouvez les aider en leur proposant des fruits coupés, notamment pommes et poires, des noix, des noisettes, du riz cuit, des céréales (tournesol et millet principalement) mais aussi des graisses animales non salées telles que margarine ou saindoux. Riches en lipides, ces aliments leur fournissent l'énergie nécessaire pour lutter contre le froid. Proscrivez tous les aliments salés, le pain, la noix de coco séchée et le riz cru. Dans le commerce, il existe des graines en mélange spécial "oiseaux du ciel", des boules de graisse en filets, prêtes à suspendre et des mangeoires.

N'oubliez pas que même en hiver, les oiseaux ont besoin d'eau pour s'abreuver et se baigner, afin d'entretenir l'imperméabilité de leur plumage. Vous pouvez leur présenter une petite coupelle peu profonde d'eau fraîche, que vous renouvellerez fréquemment. En cas de gel, ajoutez une goutte d'huile. Si vous décidez d'aider les oiseaux à l'entrée de l'hiver, vous ne devrez pas interrompre le nourrissage en cours de saison car les oiseaux deviennent vite dépendants. Par contre, dès le retour du printemps et des températures plus clémentes, cessez de nourrir les oiseaux pour qu'ils retrouvent leur alimentation traditionnelle et leur autonomie. Pour attirer les oiseaux tout au long de l'année dans votre jardin, pensez à planter des arbres et arbustes à baies et des fleurs qui attireront papillons, abeilles et autres insectes. Privilégiez les haies champêtres composées d'essences locales et évitez l'utilisation d'engrais, de désherbants ou de produits anti-limaces autres que biologiques dans votre jardin.

Références : confédération nationale des s.p.a. de France

A l'Honneur
Da enoriñ

ROBERT CAM

Robert Cam, menuisier au sein des services techniques depuis mai 2005, s'adapte, avec Alain Bibens, à tous les travaux de menuiserie, maçonnerie, dépannage électrique, serrurerie et tout aménagement divers en bâtiment. Avec sa dextérité manuelle et son savoir-faire, il apporte la solution à tous les problèmes quotidiens du parc immobilier de la commune.

On en parle !
Kaoz zo anezhañ

UNE ENFANT DU PAYS SUR LES PLANCHES BRESTOISES !

En décembre, la CAPTEP, en partenariat avec l'école de danses de Tréguier, a conduit 50 personnes au spectacle "FAME", comédie musicale, à Brest. Dans la distribution une penvénannaise : Sandrine Seubille, fille de Joseph et Marie-Claude. Standing ovation à la fin du spectacle pour la troupe dynamique et talentueuse qui a enchanté les spectateurs. Très émue de savoir des trégorrois dans la salle, à l'issue du spectacle elle n'a pas manqué de venir signer des autographes pour ses amis. Une belle sortie pour les jeunes qui restera longtemps dans les mémoires.

Gwelet pep tra

Tout voir

PORT-BLANC
TOUTES VOILES DEHORS !

C'est sous un soleil radieux qu'en novembre Hervé Nivet a organisé un mini Salon Nautique en partenariat avec Joran Le Bars directeur de Sextant Centrale (centrale d'achats des centres nautiques du Grand Ouest).

41 fournisseurs et 45 clubs nautiques soit plus de 100 personnes ont profité de notre cadre exceptionnel pour tester pendant deux jours tous les matériels concernant voiliers et kayaks.

RENCONTRE
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

pour la lecture des noms de nos défunts de la grande guerre de 1914-1918. Après cette cérémonie commémorative et solennelle suivie d'un pot en mairie, nos anciens ont apprécié le repas servi à la salle des fêtes. Une ambiance chaleureuse pour cette journée malgré tout empreinte de souvenirs.

Dans le rétro
Er c'hilseller

HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

"Si l'île Saint Gildas doit son nom au développement du culte du saint éponyme, concrétisé par la construction d'une chapelle dès le XIème siècle, elle n'a jamais, pour autant, été une propriété monastique médiévale. Longtemps possession simultanée des Ducs de Bretagne et de plusieurs familles de Buguélès, l'archipel est acquis à la fin de l'Ancien Régime par un négociant de Tréguier".

3ÈME PARTIE : LA PROPRIÉTÉ DE L'ÎLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Avant la Révolution de 1789, le statut juridique des terres insulaires est relativement ambigu, faute de précisions par la coutume de Bretagne.
En application du Droit romain, "les îles qui naissent dans la mer appartiennent à celui qui s'en empare, parce qu'elles sont censées n'appartenir à personne" : l'archipel Saint-Gildas (y compris Illiec) devient donc très tôt la propriété privée *"d'habitants du village de Buguélès, qui sont en droit de possession de tout temps immémorial de profiter de ladite île et autres adjacentes"*, ainsi que le reconnaît la Chambre de réformation du Domaine royal, en décembre 1682.
Cette appropriation primitive et informelle par des habitants de Buguélès se comprend dans la mesure où ce hameau est, tant pour les humains que les animaux de trait, la voie naturelle d'accès à l'île Saint-Gildas, bien qu'elle soit située en face de Port-Blanc.
Leurs droits sont cependant limités par la souveraineté exercée sur l'ensemble du rivage par les Ducs de Bretagne (puis par les Rois de France), qui considèrent les grèves comme leur "propriété éminente", et étendent cette conception à l'archipel Saint-Gildas. Celui-ci se voit en effet appliquer le statut juridique de l'estran (même pour ses parties perpétuellement émergées) dans la mesure où il est clairement situé au-delà de la ligne des côtes, et ne comprend que des îlots d'assez faible surface. Cette approche est, de surcroît, renforcée par le principe voulant que, dans la principauté bretonne, il n'existe "nulle terre sans seigneur", ce qui conduit à considérer le Duc comme le propriétaire féodal naturel, en l'absence de tout seigneur particulier.
C'est ainsi qu'aux XVIIème et XVIIIème siècles encore, les agriculteurs exploitant l'île en indivision doivent rendre au Roi (successeur des Ducs) leurs "devoirs seigneuriaux", et lui payer un droit de "chef rente roturier" se montant, à la veille de la Révolution, à cinquante-sept sols annuels (environ 65 €).
Là ne se limitent cependant pas leurs obligations financières puisque, confrontés à des difficultés économiques, ils ont, à une époque indéterminée du Moyen Age, hypothéqué collectivement l'île à "divers particuliers", dont notamment le seigneur de Guernautier, déjà propriétaire d'une *"île nommée la petite île de Guernaultier, cernée et unie au rivage de la mer avis dudit lieu de Guernaultier… n'étant séparée des issues de ladite maison que par une grève de trois cents à quatre cents pas, avec toutes ses appartenances et dépendances en ce que la mer découvre à toutes les marées… contenant, avec les rochers et les murs qui l'environnent, 470 cordées (2 hectares 85 ares 66 centiares)"*. En raison de cette hypothèque, les familles de Buguélès ayant la propriété utile de Saint-Gildas doivent *"une rente annuelle de onze sols au Seigneur de Guernaultier, qui se paye au jour et lieu qu'on assigne au bourg de la paroisse de Penguénan, à jour de dimanche ou fête, pour venir payer les rentes et cheffrentes dues à ladite seigneurie"*, ainsi que le déclare Jean de Rosmar à la Chambre des Comptes de Nantes, le 10 septembre 1652, lorsqu'il succède à son oncle maternel Pierre de Kernec'hriou, dernier seigneur de Guernautier résidant à titre principal dans son manoir de Buguélès.

...SUITE EN PAGE 8..

Dans le rétro
Er c'hilseller

HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

3ème PARTIE : LA PROPRIÉTÉ DE L'ÎLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

...SUITE DE LA PAGE 7...

Il semble d'ailleurs que les titulaires de ce fief aient parfois été tentés de jouer sur l'ambiguïté de la nature de la rente perçue (hypothécaire ou seigneuriale ?) pour étendre leur pouvoir féodal sur l'île Saint-Gildas, mais qu'ils en aient finalement été empêchés par la vigilance du pouvoir royal.

Ce système séculaire de propriété en indivision connaît de profonds bouleversements quelques années avant la Révolution, quand, sous le règne de Louis XVI, les droits des diverses familles sont rachetés par Charles-Marie du Réchou, Sieur de Kermerhou, écuyer résidant à Trélévern, au manoir de Kercadiou (*lieu non identifié*) ; son père, Vincent du Réchou, appartenant à la branche cadette d'une ancienne famille noble de Pleubian (attestée dès 1481), est venu s'y établir en 1770, après son veuvage d'avec Marguerite Le Mézec. Né à Pleubian le 22 juillet 1736, marié à Lannion le 27 novembre 1771 avec Françoise Hélène Cossic (fille du Doyen des Notaires royaux, apostoliques et héréditaires de Tréguier), Charles-Marie du Réchou, de fortune modeste, embrasse une carrière dans l'administration des douanes, étant "employé dans les fermes du Roi aux côtes de l'Île-Grande", en 1787. Son frère, Jean-Marie, est, quant à lui, prêtre. En février 1793, refusant le serment à la Constitution civile du Clergé, il est arrêté à Trélévern, alors qu'il cherche à s'embarquer pour Jersey, ce qui lui vaudra d'être condamné à dix ans de détention.

C'est par quatre actes notariés successifs, en date des 7 avril 1781, 9 octobre, 11 et 12 novembre 1782, que Charles-Marie du Réchou parvient à reconstituer à son profit l'unité de la propriété de l'île Saint-Gildas. Cela ne se fait certes pas sans peine, puisqu'un procès éclate entre les différents vendeurs et l'acquéreur, à propos d'une "coupe de joncs, fougères et bois de chauffage" faite par les uns sur la portion indivise des autres. Un accord amiable permet toutefois de clore l'incident, le 27 février 1783, les vendeurs se réservant un droit viager d'exploitation à titre gratuit d'une partie de l'archipel, dont l'acheteur ne pourra entrer en jouissance "qu'au cas que Louis Guillou et Pétronille Le Bail, son épouse, viennent à quitter la paroisse de Penvénan", et à condition de leur verser "quarante-deux livres pour toute indemnité, huitaine après dénonciation qu'ils feront du changement d'habitation".

Il est clair que l'acquisition de l'île par le Sieur du Réchou poursuit un but clairement économique : redorer quelque peu les finances familiales et réaliser un substantiel bénéfice ! C'est pourquoi, après en avoir loué pendant cinq ans la plus grande partie à l'un des anciens propriétaires (Tugdual Hamel) pour vingt et une livres de fermage annuel, il la vend mille cinq cents livres "en argent, en espèces au cours" à Magdelain François Duportal, Sieur du Goasmeur, négociant à Tréguier et Echevin de la communauté de ville (environ 5200 €) ; ce dernier est qualifié de "Noble homme" par le notaire, par pure courtoisie car il n'est nullement aristocrate, et prend au contraire rapidement le parti de la Révolution, présidant, dès septembre 1789, la *"Chambre littéraire de Tréguier"* qui n'hésite pas à dénoncer l'évêque à l'Assemblée Nationale pour un mandement jugé "anti-patriotique" ; il accepte ensuite d'être nommé officier municipal lors de l'épuration politique opérée en avril 1795, après le fin de la Terreur, sur ordre des Représentants en Mission Guezno et Guermeur, députés de la Convention.

Le 28 novembre 1787 est donc signé à Lannion l'acte d'acquisition de "l'île de Saint Guildas - ou *Gueltas* - circonstances et dépendances, sans exception". Magdelain François Duportal ne fait toutefois pas le déplacement et donne mandat pour le représenter à Pierre-Marie Daniel de Kerinou, lequel n'est autre que le Procureur du Roi à la Sénéchaussée royale, également propriétaire d'un terrain à Buguélès à qui il a d'ailleurs légué son nom pour la postérité : "Tachenn ar Prokuror".

Il ne reste plus alors qu'à accomplir les dernières formalités prescrites par la Coutume de Bretagne (toujours bien vivante à l'extrême fin de l'Ancien Régime) pour achever la vente par la prise de possession "réelle, actuelle et corporelle". Cela donne lieu à une descente sur les lieux, en compagnie de deux notaires, le 23 février 1788 à midi, profitant d'un pâle soleil hivernal. L'acquéreur y est attendu par Charles Hamel, Tugdual L'Horset, Tugdual Guyomar et Jean Le Guen *fils*, "fermiers de ladite île et îlottes en dépendant", qui déclarent n'avoir nul moyen juridique pour s'opposer à la vente ; ils renoncent ainsi implicitement à opérer un retrait lignager et à bénéficier de cette ancienne procédure de préemption permettant aux familles de récupérer leur patrimoine ancestral. Il ne reste plus au Sieur Duportal qu'à effectuer les actes matériels symbolisant son statut de nouveau propriétaire : devant témoins, et sans rencontrer opposition quelconque "quoique appel ait été fait à tous prétendants droits et intérêts", il "arrache des herbes, coupe des joncs et ronces, lève des mottes, boit et mange, puis entre dans le cimetière, l'oratoire et la chapelle, dont l'ouverture est faite par Nicolas Guyomar, son gouverneur". Ainsi se déroule, pour une des dernières fois à Penvénan, l'antique cérémonial de "l'appropriance par bannie", qui scelle pour plus d'un siècle la propriété de la famille Duportal du Goasmeur sur l'île Saint-Gildas. Elle le restera jusqu'à l'été 1922, date d'acquisition par le Dr Alexis Carrel. A Suivre…

Thierry Hamon
Adjoint aux Affaires culturelles.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté

Marie Le Tual Gervais, le 6/10/2008
Marie Jeanne Le Gall Le Louarn, le 10/10/2008
Louise Cloarec Guillou, le 16/10/2008
Martine Bonnet Plusquellec, le 19/10/2008
Jean Le Marchand, le 24/10/2008
Jocelyne Mireille Duchêne, le 9/11/2008
Yvonne Mazeau Baulmont, le 6/11/2008
Joséphine Le Beaudour Rallon, le 19/11/2008
Félix Larrieu, le 1er/12/2008
Germain Trémel, le 9/12/2008
Max Robert, le 16/12/2008
Hélène Lescop, le 5/1/2009
Guillaume Marie Gelgon le 24/01/2009
Yves Marie Le Calvez le 29/01/2009
Aline Péron le 28/01/2009

Mariages

Pierre Leroy et Caroline Wils, le 4/10/2008
Florian Gourmelen et Eun-Hye Choi, le 11/10/2008
Quentin Leseney et Katherine Daniell, le 20/12/2008
Philippe Clatin et Laurence Guyomard, le 17/01/2009

Naissances

Nicolas Rogovin, le 29/09/2008
Alex Le Bitoux, le 2/11/2008
Lylou Levoin, le 17/11/2008

Directeur de la publication : Michel Deniau maire
Responsable rédaction : Martine Kerempichon adjointe communication tourisme
Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer conseiller,
Crédit photos : services techniques, Christian Riou, groupe communication
Réalisation et impression : J'imprime/Roudenngrafik, 02 96 58 02 03